

Le 26 février 1992

AECEC RATIONALISE SES OPÉRATIONS

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada transfère l'exécution de quatre programmes dont il était responsable de manière à concentrer les ressources et l'énergie du Ministère sur son mandat de base, à savoir la gestion des intérêts du Canada à l'étranger, de sa politique commerciale et de la promotion du commerce.

Cette initiative a été annoncée dans le cadre du budget fédéral du 25 février. Elle consiste à transférer le rôle d'AECEC en matière d'immigration à Emploi et Immigration Canada, le programme des relations internationales en matière de culture et d'éducation au Conseil des Arts du Canada, les expositions internationales à Communications Canada et les relations internationales pour les sports à Condition physique et Sport amateur.

Les modalités du transfert de responsabilités seront établies conjointement avec les organismes d'accueil. Il n'y aura aucune perte d'emploi.

«Le gouvernement a consenti à ces changements, de concert avec les organismes d'accueil et le Bureau du Conseil privé, dans le but de rationaliser le Ministère et de lui permettre de relever plus efficacement le défi que la politique étrangère et le commerce posent au Canada», a déclaré le Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Reid Morden.

«Mes homologues des autres organismes et moi-même sommes déterminés à opérer ces changements à l'avantage de tous les programmes touchés.»

. . . 2.